

Le *Progrès*

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

BELANGER & Co, Propriétaires-Éditeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI 31 MAI 1889.

Cartes d'Affaires. AVOCATS.

BELANGER & GENEST, AVOCATS ET PROCUREURS EN LOI, Sherbrooke. Etude : Maison Twose, rue Wellington.

CAMIRAND, HURD & FRASER, AVOCATS—Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK, AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B., AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, Bureau à Windsor Mills ouvert tous les samedis.

G. L. DE LOTTINVILLE, AVOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donnera une attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

J. LEONARD, L. L. B., AVOCAT—Bureau : maison McNamany, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

J. H. N. RICHARD, LL. L., AVOCAT—Sherbrooke, P. Q. M. Richard suivra tous les circuits.

NOTAIRES. Archambault & Archambault, NOTAIRES ET AGENTS D'ASSURANCE, Maison Beckett, Sherbrooke.

ELISEE NOEL, NOTAIRE et agent d'immuables, No. 125, rue Wellington, Sherbrooke.

DANIEL THOMAS, NOTAIRE PUBLIC, agent général et commissaire pour Ontario et Québec. Prêts négociés. Bureau dans la maison Beckett, vis-à-vis du marché, Sherbrooke.

J. N. Thibodeau, NOTAIRE, Agent d'Assurance d'Immuables, etc., Agnès (Lac Mégantie), P. Q.

F. X. LEMIEUX, B. C. L., NOTAIRE, Weedon-Station, P. Q.—Commissaire de la Cour Supérieure, agent du Crédit Foncier Franco-Canadien, agent d'immuables et de prêts sur hypothèques

MEDECINS. DR. PANTALEON PELLETIER, MEDECIN ET CHIRURGIEN, Gradué à l'Université Laval, Québec, ex-aide Chirurgien de l'Hôpital de Marine de Québec. Bureau : 79, Avenue Bowen, Sherbrooke-Est. Consultation : de 7 à 9 a. m., 12 à 1 p. m.; 6 à 9 p. m.

DR. L. W. DOWLIN, DENTISTE—Bureau : Maison Tuck & McNicol, Sherbrooke, P. Q.

Dr. G. V. PROVOST, MEDECIN VÉTÉRINAIRE. Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory Sherbrooke. 30

DIVERS. MME. J. E. MORISSETTE, COIN des rues King et Gillespie, haute-ville, Sherbrooke, donnera chez elle et à domicile des leçons de musique vocale et instrumentale, sacrée et profane, sur piano et orgue, à des conditions faciles.

F. X. Brunelle, HUISSIER de la Cour Supérieure, Weedon, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des rentrées de fonds à conditions spéciales.

W. STEPHEN PEAROE, RPENITEUR PROVINCIAL—Lennoxville et Lac Mégantie. 153

A. PERIARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR, IMPORTATEUR et Relieur. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. No. 23, rue St-Jacques, Montréal, près du palais-de-justice. Boîte 1438 bureau de poste. 158

ALEX. GARWOOD, PEINTRE ET DECORATEUR de maisons, fresques, enseignes, etc. Atelier, rue Factory, Sherbrooke. Téléphone à sa résidence, rue Prospect. 176

F. S. A. Pelletier, ARPEITEUR PROVINCIAL—Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

NAPOLÉON GARAND, BARBIER-COIFFEUR, tient aussi d'excellentes chambres de bains, no. 102 rue Wellington, vis-à-vis du "Grand Central House," Sherbrooke. M. Noël Boucher, un ouvrier de grande habileté, est à l'établissement. Satisfactions garanties. Une visite est respectueusement sollicitée. 3m

C. M. NOEL, HUISSIER de la Cour Supérieure, St-Fortunat de Wolfestown, P. Q. M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier. 45

GLOBE HOTEL, TENU PAR THOS. NAP. TURGEON, rue Wellington, en face de l'Albion. Bonnes chambres, bonne table et tout le confort désirable.

College House, C. L. McDUGALL, PROPRIÉTAIRE. LENNOXVILLE, P. Q.

Cette maison bien connue, ci-devant tenue par M. A. Colby, a été améliorée et remise à neuf. C'est un des hôtels les plus confortables des Cantons de l'Est. Table excellente, bonnes chambres, liquors et cigares de première classe; splendides salles d'échantillons pour les agents de commerce; cour spacieuse et bonne écurie. Prix modérés.

CANADIAN PACIFIC HOTEL, MAGOG, P. Q. MAISON DE TEMPERANCE. Cet hôtel est situé au centre des affaires et offre des avantages tout particuliers au public. Il y a des salles d'échantillons pour les commis-voyageurs; bonnes tables et bonnes chambres. Tabacs, cigares et boissons de tempérance de choix. Cour et écurie à convenance. Prix modérés. L. J. GODREAU, Propriétaire.

CITY HOTEL, HAUTE-VILLE, SHERBROOKE, P. Q. Cet hôtel, dont le nom est bien connu du public, est situé près de la gare du Pacifique Canadien. Il offre tous les avantages au public voyageur. Il a reçu des améliorations importantes et a été meublé à neuf. Le public y trouvera toujours une bonne table, de bonnes chambres et des liquors de choix. Les repas se donnent en tout temps. Des voitures et des chevaux sont à la disposition des voyageurs. On trouvera du bois de corde à vendre à l'hôtel. Les prix sont modérés. J. C. HENEY, Propriétaire.

DOMINION HOUSE, Acton Vale, - P. Q. Cet hôtel, si bien connu du public, recouvrera nécessairement la vogue qu'il avait antérieurement. Sa situation, vis-à-vis la gare du Grand Tronc et voisin du bureau de poste, rend l'accès des plus faciles. On trouvera toujours des vastes chambres, bons lits et liquors de choix. A. L. DESVÈ, Propriétaire.

Sherman Hotel, SCOTSTOWN, P. Q. Cet hôtel, situé près de la gare du chemin de fer International, offre tout le confort désirable au public voyageur. Bonne table, bonnes chambres, liquors de premier choix. Repas en tout temps. Une bonne cour ainsi que de vastes écuries en rapport avec l'hôtel. A. G. SHERMAN, propriétaire.

HOTEL WEEDON, Weedon Station, P. Q. G. CORRIVEAU, Propriétaire. Cet hôtel, situé à proximité de la gare du Québec Central (côté sud), a été amélioré et meublé en neuf, il contient de magnifiques chambres et offre tous les avantages possibles au public. La table est excellente. Les agents de commerce y trouveront des salles spacieuses pour étaler leurs échantillons. Voitures et chevaux à la disposition des voyageurs. Prix modérés.

Cookshire Hotel, COOKSHIRE, P. Q. Cet hôtel bien connu du public voyageur est toujours approvisionné de liquors et de cigares de choix. Table excellente servie à toute heure. Salle d'échantillons pour les commis-voyageurs; cour spacieuse et bonne écurie. Alden Learned, propriétaire.

Hotel Central, LAC MEGANTIC, P. Q. Cet hôtel, oien connu des voyageurs, est aujourd'hui sur un excellent pied et approvisionné des meilleurs vins et autres liquors. Table excellente et bonnes chambres. Salle d'échantillons pour les agents-voyageurs. Une voiture se rend à la gare, à l'arrivée de tous les trains. T. LEMAY, Propriétaire.

SAINT LAWRENCE HALL, MONTREAL. L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés. HENRY HOGAN, Propriétaire.

RESTAURANT VICTORIA!



129 RUE WELLINGTON 129 SHERBROOKE. Gauthier & Frere.

JOSEPH FORTIER, NEGOCIANT, Fabricant -- Papetier, Fourniture de Bureau, etc., 256 & 258 rue St. Jacques, MONTREAL. Nouveautés en fantaisie pour la saison des Fêtes

SHERBROOKE IRON WORKS, CHEZ T. H. CRABTREE, RUE WATER, SHERBROOKE. Fabrique de MACHINES de toutes sortes Réparations faites par des hommes d'expérience, à bon marché. COMMANDES SOLICITEES. Attention personnelle donnée à tout ouvrage et satisfaction garantie. D. W. HYNDMAN, E. CARON, A. G. CAMPBELL.

MARCHANDISES D'Automne et d'Hiver! CHEZ HENRI VEILLEUX, Marchand Tailleur! 150-Rue Wellington-150 Assortiment magnifique de Tweeds et d'Etoffes pour habillements d'automne et d'hiver. Coupe élégante et ajustement parfait. Ouvriers de première classe toujours à son emploi. Satisfactions garanties. HENRI VEILLEUX, Sherbrooke, 21 sept. 1888. 250

\$100,000 A PRETER. \$100,000 à prêter sur hypothèque, dans Montréal et à la campagne, principalement sur fermes, aux municipalités et fabriciques, à longs termes, aux taux les plus bas. Je me chargerai de la vente des propriétés de campagne dans l'Est, au Nord et ailleurs. Pas de vente, pas de commission. Envoyez vos applications et demandez des renseignements. Les Canadiens des Etats Unis auront toutes les informations pour avoir des établissements convenables. Tout sera fait avec diligence. Bons de municipalités et hypothèques achetés. Aussi, agent d'assurances de toute sorte. TOUSSAINT LEFEVRE, Agent d'immuables, No. 38 Place Jacques Cartier, MONTREAL.

C. O. GENEST, Marchand à Commission COMMERCANT EN GROS Farine, Lard, Saindoux, TOUTES ESPÈCES DE Grains et Provisions, HUILE DE CHARBON, &c. ENTREPOT:—Sur la voie d'évitement du Grand Tronc, en arrière de la maison McNamany, rue King, SHERBROOKE, P. Q. A VENDRE. Une MACHINE A COUPER LE PAPIER en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser au bureau de ce journal.

Le Progres de l'Est. SHERBROOKE, 31 MAI.

Lac Temiskaming. Entremonts, 20 mai 1889.

M. le rédacteur. — La débacle des glaces sur notre lac, du moins depuis le pied du lac jusqu'au fort de la compagnie de la Baie d'Hudson, distance de cinquante milles, s'est faite cette année le 21 avril, c'est à un gain sur l'an dernier d'au moins vingt jours. Le premier bateau à vapeur qui soit monté a été l'Argo, arrivé ici, de ses quartiers d'hiver le 9 mai au matin. Il est pu monter ici au moins huit jours plus tôt, n'eussent été les réparations qu'on lui faisait subir à ses quartiers d'hiver. Enfin, nous voici avec des communications quotidiennes avec le monde civilisé, après cinq mois de réclusion. On nous a promis à Québec d'améliorer notre position, en nous ouvrant une route de terre, afin de nous permettre de descendre au pied du lac on hiver et éviter par là même la route des lacs, toujours dangereuse et pénible à cette saison. Nous tiendrait-on parole? espérons-le.

Je vous ai déjà dit que MM. Gillies, propriétaires de limites à bois dans cette partie du pays, faisaient construire un petit bateau à vapeur par M. le Capt. Morin de la Baie des Pères. Ce bateau a soixante pieds de long, douze pieds de large et tire quatre pieds d'eau.—Comme les MM. Gillies sont écossais et qu'ils ont l'amour du pays enraciné au cœur, ils lui ont donné le nom de: Le Clyde. La force de son engin est de dix sept chevaux et il a été lancé à l'eau le 10 du courant. M. le Capt. Morin, son constructeur, en est le capitaine pour l'été. Quand celui de M. F. Courval sera à l'eau, ce qui sera sous peu, nous aurons cinq bateaux à vapeur sur notre lac pour les besoins du tonnage du bois et pour les besoins du commerce de notre colonie. En 1885, nous n'en avions que deux, comme vous le voyez, nous progressons, et cela, grâce à l'initiative individuelle. J'aurai probablement à vous parler sous peu, de ce que fait pour cette colonie le gouvernement de Québec, qui ne nous traite guère en enfant gâté.

On peut dire que depuis le 15 avril, nos travaux de semailles sont commencés. Pour ma part, j'ai labouré pour la première fois, ce printemps à cette date et à la Baie des Pères on a semé des foin, peu après cette date. On a aussi essayé le blé d'automne et on en dit qu'il est très beau. Inutile d'ajouter que nos colons donnent un fier coup de collier à leurs défrichements; espérons que Dieu récompensera leurs efforts en leur donnant une ample récolte. Jusqu'à présent tout a belle apparence, mais la pluie est très rare, il nous faudrait de l'eau et d'autant plus que le feu fait quelques ravages dans nos bois.

A propos de bois de construction pour les besoins futurs de la colonie, la question va devenir sérieuse avant qu'il soit très longtemps. Chacun sait que nos terres sont très faciles, pour la plupart, à faire, et cela parce que ce sont des brûlés et beaucoup trop de lots sont dépourvus du bois nécessaire à la construction des maisons et autres bâtisses des colons. Il y a quinze à dix huit mois, MM. Bryson, qui ont la coupe du bois sur une grande île, près de l'embouchure de la Baie des Pères, laquelle île a près de deux mille acres de terre bien boisée de bois de construction, en ont enlevé tout le bois qui était vendable et n'ont laissé debout que le petit, lequel, avec le temps, deviendra très précieux pour les besoins de la colonisation. Le conseil municipal de Temiskaming, a demandé au département des terres, de conserver le bois de cette île pour les besoins futurs de la colonie et de le vendre aux colons le même prix qu'on le vendait à MM. Bryson. Remarque: bien que ceux-ci viennent d'enlever tout le bois qui était vendable; il va falloir qu'ils attendent maintenant plusieurs années pour faire une

nouvelle coupe. On pouvait donc, sous ces circonstances, leur enlever cette coupe sans injustice, afin d'en faire bénéficier la cause de la colonisation. Allons donc! Aussi la réponse ordinaire est vite arrivée: Non possumus. Les colons latinèrent demeurés comme ils le pourrout, on ne dérange pas ainsi les gros bonnets de la politique. Il faudra revenir sur ce sujet, il est trop important à la cause de la colonisation, pour le laisser choir ainsi dans l'oubli. Au revoir. A. L.

Une belle Aubaine. UNE CANADIENNE HÉRITE DE QUATRE MILLIONS DE PIASTRES.

Une lettre datée de Cannes (France) le 3 mai courant, adressée à notre populaire virtuose M. Oscar Martel, de Montréal, dit Le Monde, lui a appris la mort subite de M. Hedell, qui a légué par testament toute sa fortune, s'élevant à au-delà de 22,000,000 de francs, à Mme Hortense Leduc. Le défunt a aussi légué à Mlle Hortense Martel, fille de M. Oscar Martel, la somme de 50,000 francs. M. Hedell était âgé de 86 ans et n'avait aucun parent vivant. Il a été trouvé mort dans son lit le matin du 1er mai, dans sa villa de Cannes qu'il habitait depuis quelque temps.

Fils d'un médecin écossais établi en Afrique, il s'était livré au commerce de l'huile d'olive. Ses opérations furent si heureuses qu'il se retira des affaires avec une fortune colossale. Il avait acheté dans le département de Seine-et-Oise le splendide château de Méroville, construit sous le règne de Louis XIV et restauré sous Louis XV par le marquis de Labarre, au coût de 14,000,000 de francs. Il n'y a pas bien longtemps, le vieux millionnaire écossais échangea cette belle propriété pour un hôtel à Paris et une villa à Cannes. Il avait pris en affection la jeune artiste montréalaise et la considérait comme sa propre fille. C'est à propos du ce protecteur âgé et platonique que des journaux avides de scandale avaient répandu des bruits injurieux pour la réputation de l'artiste. La famille a su faire taire la calomnie en s'adressant aux tribunaux. M. Mme et Mlle Martel sont allés en France dernièrement et ont fait visite à M. Hedell, qui a reporté sur la jeune Mlle Martel une partie de l'affection qu'il avait pour Madame Hortense Leduc. Il s'en est souvenu au moment où il rédigeait ses dernières volontés, et lui a fait le joli cadeau de 50,000 francs.

Closets et autres.

L'effectif des armées que les puissances européennes entretiennent sur pied de paix, s'élève en tout à 3,263,474 hommes, dont 876,638 en Russie, 512,472 en France, 491,840 en Allemagne, 290,106 en Autriche-Hongrie, 240,915 en Italie, 221,358 en Angleterre, (cadres), 182,000 en Turquie, 131,400 en Espagne, 65,733 en Hollande, 43,405 en Belgique, 42,909 en Danemark, 35,413 en Roumanie, 33,020 en Suède et Norvège, 32,346 en Bulgarie, 26,345 en Grèce, 24,361 en Portugal et 13,213 en Serbie. La Suisse n'a que des cadres.

Dans ces chiffres n'est pas compris l'effectif de la marine, qui s'élève à plus de 191,000 hommes et qui est de 61,400 hommes pour l'Angleterre, de 29,379 hommes pour la Russie, de 24,728 pour la France, de 16,403 pour l'Allemagne et 14,372 pour l'Italie.

Il paraissait déjà bizarre à l'étranger que nous passions manger des grenouilles. Que dirait-on si les sauterelles parvenaient à sauter dans les casseroles françaises? Voici, en effet ce que nous lisons dans l'Illustration: Le fléau d'invasion des sauterelles, qui a désolé notre colonie algérienne en 1888, a mis en campagne tous les inventeurs possesseurs d'un moyen quelconque de s'en rendre maître: nous n'entreprendrions pas la nomenclature des procédés proposés, dont le meilleur paraît être de brûler le criguet en pulvérisant sur lui de l'essence de pétrole

et en y mettant le feu. Le fait curieux à signaler est que les indigènes mangent de la sauterelle et ne s'en trouvent pas mal; ils imitent en cela, paraît-il, les Hottentots et les Malgaches. Les Arabes font sécher au soleil les sauterelles après les avoir assommées, ils en remplissent des jarres en terre cuite qu'ils enterraient dans le sol et, faute de mieux, les croquent comme on croque des crevettes dans notre pays. Ajoutons vite que les Européens trouvent unanimement exécrable ce mets au goût musqué et d'aspect peu attrayant: il paraît cependant qu'il est fort nourrissant. Si l'on considère sa composition chimique, on trouve qu'il se rapproche beaucoup de la viande fraîche de bœuf.

Nouvelles du Canada.

—M. John Christopher a capturé, la semaine dernière, un monstrueux requin, au Viens Fort, à Carleton, Saint-Jean N. B. Le monstre entra dans le chenal Buttermill, et, vu le courant rapide, s'échoua contre les barrages de M. Christopher. Le requin mesurait douze pieds de diamètre. Depuis ces dernières années, on a capturé plusieurs de ces monstres dans le havre de Saint-Jean.

—Samedi, le feu s'est déclaré dans le dernier étage de la manufacture de M. Robitaille, rue Richelieu, à Québec. Les dommages sont considérables. Une heure plus tard, le feu se déclara encore à la résidence de M. Drouin, avocat, rue St-Joseph, St-Roch, et se propagea à la boucherie chinoise voisine. Il a fallu beaucoup d'efforts de la part des pompiers pour éteindre ce dernier incendie.

—Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, vient de recevoir de Rome un superbe cadeau consistant en un calice d'argent et une croix pectorale. Ces deux objets d'art ont été détachés de la collection de présents offerts à Sa Sainteté Léon XIII à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Le calice est artistement travaillé et a été présenté au Saint-Père par les catholiques de Grenade, en Espagne.

—Une des vitrines du magasin de MM. Dufresne et Mongenais, contient ce qui s'est jamais vu encore dans une vitrine à Montréal: c'est une couvée de petits canards de la race "Pekin," provenant de l'établissement d'incubation artificielle de Saint-Anne de Beaufort. Les petits canetons sont pleins de vigueur et prennent leurs ébats sous les yeux d'une foule de curieux attirés par la nouveauté du spectacle.

—Une équipe de soldats de la batterie B s'est rendue, mardi de la semaine dernière, sur le site où le regretté major Short est mort victime de son dévouement. Les compagnons d'armes du défunt ont réussi à retirer des ruines la partie des jambes qui n'avait pu être retrouvée à temps pour les mettre dans le cercueil. On a aussi trouvé les bottes que portait le défunt. Le tout a été mis dans une boîte en métal et expédié à Kingston, afin d'être mis dans la tombe qui renferme le cercueil.

Nouvelles des Etats-Unis.

—On a repêché dans différents endroits des deux rives de New-York, les corps de deux femmes et de deux hommes inconnus, qui paraissent avoir séjourné plus ou moins longtemps dans l'eau.

—L'aéronaute Saint-Clair qui fait une ascension à Houston, Texas, et qui devait descendre au moyen d'un parachute, est tombé d'une hauteur de trois cents pieds. Cet infortuné ne s'est pas tué sur le coup, mais son état est absolument désespéré.

—Les administrateurs du pont de Brooklyn ont décidé d'affecter une somme de \$400,000 à l'agrandissement de l'entrée du pont et à diverses améliorations ayant pour but de mettre le pont en état de transporter deux fois plus de voyageurs par jour qu'il ne peut en transporter actuellement.

—On a encore appliqué dernièrement la peine du fouet dans le Delaware, où, malgré les protestations incessantes de la presse, la législation locale persiste à conserver cette relique de la barbarie. Sept noirs et sept blancs, coupables de vols de diverses natures, ont été attachés au pilori, et fustigés devant un cent cinquante personnes à qui ce spectacle brutal ne paraissait pas déplaire. Les supplices corporels sont abolis dans la plupart des pays civilisés, parce qu'au lieu de produire un effet de réforme, ils n'ont d'autre résultat que d'endurcir les criminels et de démoraliser les populations. L'état du Delaware est le seul aux Etats-Unis où existe encore la pénalité du pilori et il existe encore la pénalité qui fait tâche dans la civilisation américaine, et il est temps qu'elle disparaisse pour l'honneur du pays. —Une nouvelle loi a pris effet la semaine dernière dans Minneapolis, au sujet de l'ivrognerie. D'après cette loi, celui qui s'enivre volontairement est déclaré coupable du crime d'ivresse et est passible des punitions suivantes: pour la première offense, une amende de pas moins de \$10 et de pas plus de \$40, ou l'emprisonnement de pas moins de dix, ni plus de quarante jours; pour la seconde offense, l'emprisonnement pour pas moins de trente ni plus de soixante jours ou à une amende de pas moins de \$20 ni plus de \$50; pour la troisième offense ou toute autre offense subséquente, à l'emprisonnement de pas moins de six semaines ni plus de quatre-vingt-dix jours. Cette loi est sévère, mais c'est peut-être le seul moyen d'empêcher l'ivrognerie. L'ivresse est un véritable crime, et comme tel il doit être puni.

MARE AU FANTOME

PAR PONSON DU TERRAIL.

XIII

(Suite.)

La pantomime de Merlinet fut si expressive que Marthe se tut et demeura immobile.

L'enfant ferma la porte au verrou et dit alors tout bas :

— C'est bien moi, je ne suis pas moi... je n'ai jamais eu envie de mourir... mais si vous voulez savoir ce que je suis devenu depuis dix jours, n'appellez pas... tout le monde doit me croire trépassé, et écoutez moi...

— Mais enfin, dit Marthe, revenant peu à peu de sa surprise et de son effroi, d'où viens-tu ?

L'enfant remit un doigt sur ses lèvres.

— Je viens de passer huit jours à la piste des assassins.

Marthe tressaillit.

Des assassins de M. Mariaker, continua Merlinet d'une voix triste, car ne croyez point, la demoiselle, qu'il se soit tué lui-même. On l'a tué.

— Mais qui ?... demanda Marthe en proie à une émotion intraduisible.

— Les masques rouges, répondit Merlinet. J'étais avec lui... Je l'ai vu tomber à l'eau la tête fracassée d'un coup de pistolet... Ils ont voulu me tuer, moi aussi, et ils sont bien persuadés que j'habite l'autre monde... mais j'ai la vie dure, moi ; regardez plutôt, la demoiselle...

Merlinet ôta alors son chapeau, et Marthe atterrée put voir une large plaie encore rouge qui lui fendait le dessus de la tête et une partie du front.

Merlinet remit un doigt sur ses lèvres :

— Je ne sais pas encore, dit-il, tout ce que je veux savoir, et je vais vous demander un serment, la demoiselle.

— Parle...

— Jurez-moi que vous ne révélez à personne, pas même à monseigneur, pas même au chevalier René de Ploërne, votre nouveau fiancé, que vous m'avez vu.

— Je te le jure ! répondit Marthe. Merlinet attira la jeune fille auprès du feu et s'assit à côté d'elle.

— A présent, dit-il, écoutez bien : la maison de Ploërne a un ennemi terrible, implacable, qui a juré sa ruine à son profit, c'est lui qui a fait assassiner Mariaker, c'est lui qui...

Merlinet s'arrêta et parut hésiter.

— Qu'a-t-il fait encore ? demanda Marthe d'une voix tremblante.

— Vous souvenez-vous de Yvonne ? fit Merlinet.

— Ma sœur ! exclama la jeune fille ma pauvre sœur qui s'est noyée dans l'étang ?

— Et si elle ne s'était pas noyée ?

— Oh ! fit Marthe... Comment donc est-elle morte ?

Merlinet répondit gravement :

— Cet homme, cet ennemi inconnu qui poursuit de sa haine les Ploërnes, l'a emmenée à Paris, et puis...

Merlinet s'interrompit encore, car il avait vu Marthe pâlir et trembler au mot de séduction.

— Écoutez, la demoiselle, dit-il, il faut avoir du courage ; il faut vous souvenir que vous avez le sang des Ploërnes dans les veines...

— Achève, dit Marthe, je serai forte.

— Et puis, reprit Merlinet, une nuit, cet homme, ce monstre, ivre de vin, altéré de sang, l'a poignardé et a jeté son corps à la Seine.

— Horreur ! murmura Marthe éperdue.

Merlinet se leva :

— Je n'ai pas le pouvoir de vous en dire davantage, la demoiselle, fit-il, mais venez avec moi et vous saurez tout...

— Où veux-tu donc me conduire ?

— En un lieu où vous verrez un gentilhomme qui complètera mon récit... venez !

Merlinet parlait avec un tel accent d'autorité que mademoiselle de Ploërne se sentit dominée. Elle se leva, et Merlinet lui jeta un manteau sur les épaules.

— Mais enfin, lui dit-elle, si Mariaker ne s'est point tué lui-même, du moins est-il mort en me maudissant ?

— Il est mort en vous aimant.

— Mais... ma lettre.

— La voilà, dit l'enfant en tirant cette lettre de sa poche, je n'avais pas eu le temps de la lui remettre. Certes, si Marthe avait dû un seul instant douter des paroles de Merlinet, cette lettre ne le lui aurait plus permis.

Il était donc bien vrai que Mariaker était mort assassiné !

— Venez, répéta Merlinet en ouvrant sans bruit la porte de la chambre de Marthe, et couvrez vous bien... la nuit est froide...

Marthe et son frère de lait descendirent sans bruit l'escalier de la tourelle et, quelques minutes après, ils sortirent du manoir par la porte de l'écurie.

— Mais où me conduis-tu donc ? répéta Marthe un peu inquiète.

— Au bord de l'étang, répondit Merlinet, à la place même où on a trouvé, il y a douze ans, les habits de la demoiselle Yvonne, son chapeau de paille et son fichu rouge.

Maintenant, avant de suivre Marthe et son conducteur Merlinet, disons comment celui-ci avait miraculeusement échappé à la mort et ce qu'il était devenu depuis dix jours.

XIV

Le coup d'aviron que Merlinet regarda sur la tête fat si violent, que l'enfant, comme nous l'avons dit déjà, disparut, laissant la surface de l'eau teinte de son sang.

Cependant Merlinet n'était point mort, et, un moment étourdi, il reprit bien vite sa connaissance et remonta bientôt à la surface...

La barque venait de virer de bord...

Merlinet, soutenu par l'instinct de la conservation, quoique ses forces fussent épuisées, eut cependant assez d'énergie pour franchir, en nageant, la faible distance qui le séparait du bord au moment où il avait été frappé. Il arriva jusqu'à une touffe d'ajoncs à laquelle il se cramponna, et tout aussitôt il prit pied.

Alors, chancelant, aveuglé par le sang qui coulait de son front, l'enfant se traîna sur le rivage et retomba évanoui.

Combien dura cet évanouissement ? Merlinet ne le sut pas au juste.

Ce fut l'air froid de la nuit et la neige qui tombait en abondance qui le ramènèrent.

L'enfant rouvrit les yeux, promena autour de lui un regard étonné, et secoua l'un après l'autre ses membres engourdis.

Merlinet se souvint...

— Une clarté indécise, blafarde, l'aurait d'un jour d'hiver, commençait à l'horizon.

Merlinet songea aux masques rouges et se fit cette réflexion :

— Voici le jour, si je reste ici dix minutes de plus, peut-être me surprendront-ils...

L'enfant se leva, malgré sa faiblesse, fit quelques pas en chancelant, et s'adressa cette question :

— Où aller ?

Pour tout autre que pour Merlinet, il eût été tout simple de retourner à Ploërne et d'y annoncer l'assassinat de Mariaker.

Mais l'enfant était aussi prudent, aussi intelligent que brave.

— L'un de ces hommes qui étaient dans la barque, se dit-il, est le faux mendiant qui m'a remis le billet pour la demoiselle. Je l'ai reconnu à sa voix et je l'ai entendu qui disait :

— Il faut bien faire quelques chose pour le père Gervais.

Donc le père Gervais est le complice des masques rouges, et si je retournais à Ploërne, ce serait, un ou l'autre, pour retomber dans leurs mains...

Cette réflexion pleine de logique ranima les forces de Merlinet.

Après avoir hésité un moment encore sur la direction qu'il prendrait, l'enfant s'éloigna du bord de l'étang et gravit un petit sentier qui grimpe au flanc de la colline sur laquelle était perché le Kerlandon. Merlinet suivit ce sentier durant un quart d'heure environ et arriva à une sorte de grotte creusée dans les rochers, entourée de broussailles, et qu'on appelait dans le pays le "trou à l'ours."

Un ours, disait la légende, avait longtemps habité cette tanière.

— Ils ne me trouveront pas ici, se dit Merlinet, et d'ici je pourrai voir bien des choses...

L'enfant se coucha sur le sol, qui était jonché de feuilles mortes, et se reprit à songer.

Merlinet était doué de cette faculté intellectuelle qu'on nomme la logique. Il remontait du fait à la cause. Pourquoi a-t-on tué M. Mariaker ? se demanda-t-il.

Et son esprit clairvoyant lui répondit.

— On a tué Mariaker, parce qu'il était le seigneur de Kerlandon et fiancé de la demoiselle. Ceux qui l'ont tué sont les complices de cet homme que j'ai vu dans la hutte du bûcheron au val Fourchu et qui s'est dit le frère de M. Mariaker. Donc cet homme est assassin, et il ne peut pas épouser la demoiselle... Mais comment l'empêcher ?

Merlinet se posa cette dernière question avec effroi.

— Qu'était-il, lui ? un pauvre gars, un vassal dont le témoignage contre un gentilhomme ne serait pas écouté.

La demoiselle, reprit-il, aime le chevalier René. Elle ne me croira pas. D'ailleurs, je n'ai pas de preuves, je ne sais pas même s'il était dans la barque.

Monseigneur le baron ne me croira pas davantage, parce que le chevalier est un Ploërne, et que son orgueil de race se refusera à penser qu'un Ploërne puisse être un assassin.

La conclusion qu'on tirera de tout cela, c'est que M. Mariaker s'étant tué devant moi, j'en ai été si vivement impressionné que j'ai perdu la tête.

Et puis, et puis, répéta Merlinet, avec désespoir, je n'ai pas de preuves...

M. Mariaker a été tué par les masques rouges ?...

Lorsqu'il se fut bien nettement posé les difficultés de sa position, Merlinet prit une résolution :

— Il faut, se dit-il, que tout le monde, à Ploërne, me croie mort, et, avant les gens de Ploërne, les masques rouges.

Quand je serai bien mort pour tout le monde, j'agirai... et peut-être que je mettrai la main sur bonnes preuves qui me permettront de m'en aller tout droit à Avranches voir le lieutenant de la province et lui déclarer que le chevalier de Ploërne a fait assassiner son frère Mariaker.

Merlinet demeura blotti dans sa grotte jusqu'au lever du soleil.

Il put voir, de ce poste d'observation, la garde Simonneau passer à cheval et s'en aller à Saint-Landry.

Un peu plus tard il entendit les pleurs et les gémissements des serviteurs de Kerlandon.

Plus tard encore deux valets de feu Mariaker passèrent sur le chemin.

L'un d'eux disait :

— Ce pauvre M. le chevalier, est-il désolé, hein ?

L'autre répondit :

— J'ai cru qu'il allait trépasser lorsqu'il a vu le corps de notre défunt seigneur ; il s'est agenouillé dessus et il pleurait comme un enfant.

— Entends-tu, Merlinet ? se dit l'enfant en écoutant ces paroles. Va le chevalier est un assassin ! Tu seras bien reçu...

Merlinet se demanda alors en quel lieu il pourrait se cacher, à qui il pourrait se confier sans danger.

Tandis qu'il songeait ainsi, des pas se firent entendre aux abords de la grotte.

L'enfant eut un battement de cœur ; il crut que les masques rouges le cherchaient.

Mais il fut bientôt rassuré. Caché derrière une broussaille, il vit un berger qui poussait devant lui son troupeau, et il reconnut Jaquet le pasteur.

L'innocent, comme on l'appelait au Kerlandon, cheminait lentement, et bien qu'il fût seul, il parlait tout haut, et ses paroles, qu'il déclamait, avaient un cachet de poésie sauvage :

— Ce n'est point l'amour, disait-il, qui a poussé le seigneur Mariaker, le gentilhomme aux blonds cheveux et aux mains de femme, à chercher dans la mort un refuge contre le désespoir... Non, l'homme aux cheveux d'or, Mariaker, le doux seigneur de Kerlandon était un fervent chrétien, héros que la souffrance, et il savait que Dieu vient en aide aux affligés... Le seigneur Mariaker ne s'est point tué, on l'a tué...

(A continuer.)

— Une machine à coudre, "Royal," toute neuve, à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de ce journal.

Le Remède du Père Mathieu.



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

ENCORE UNE DECOUVERTE. Le Remède du Père Mathieu guérit radicalement et promptement l'intempérance et détermine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus de liqueurs emerveilles, une seule cuillerée à la fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSENTERIE, TOUX, BRÛLÉ DE POIX, ayant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens \$1 la bouteille. Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de "delirium tremens" ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pouvez obtenir GRATIS un prospectus sur "L'Alcool, ses effets sur le corps humain et l'intempérance traitée comme maladie," en vous adressant à votre pharmacien, ou à S. Leduc, seul propriétaire, 1258 et 1240 rue Ste-Catherine, Montréal.

Advertisement for W. Baker & Co.'s Breakfast Cocoa, featuring an illustration of a woman and text describing its benefits as a "Pas de Chimiques" and "Est absolument pur, et c'est soluble."

Advertisement for Campbell's Cathartic Compound, describing it as an effective medicine for various ailments like constipation and biliousness.

Advertisement for Allen's Lung Balsam, highlighting its effectiveness for respiratory issues like coughs, bronchitis, and asthma.

Advertisement for Salsepareille, a purifying blood medicine by Dr. Channing, used for various ailments like skin diseases and general weakness.

Large advertisement for RR. PP. Benedictins' dental products (Elixir, Poudre, and Pâte Dentifrices), mentioning their long history and effectiveness for dental care.

Advertisement for PISO'S CURE, a medicine for coughs and consumption, featuring a large graphic of the product name and text describing its benefits.

Advertisement for Bill Nye cigars, highlighting their quality and availability at J. M. Fortier's shop.

Advertisement for E. G. Wiggitt, a merchant of shoes and boots, offering various styles and sizes.

Advertisement for T. J. Tuck, a shoe store located at 167 Rue Wellington, 167 Sherbrooke, offering a wide range of footwear.

Advertisement for Louis Dupuy, a jeweler and watchmaker, offering repairs and custom jewelry.

Advertisement for M. E. Boucher, a locksmith and carpenter, offering services for locks and door work.

Advertisement for HENRY & FERGUSON, offering various household goods and services.

Advertisement for G. G. Bryant & Co., fabricators of shutters, doors, and architectural elements.

Advertisement for MONTRES AMERICAINES, featuring watches from Waltham, Elgin, and Springfield.

Advertisement for LOUIS DUPUY, a jeweler and watchmaker, offering repairs and custom jewelry.

Advertisement for TAPISSEURIE, offering decorative services and furniture.

Advertisement for LIVRES EN BLANC, offering stationery and office supplies.

Advertisement for ARTICLES DE LIBRAIRIE, offering books and library supplies.

Advertisement for IN MEMORIAM, offering funeral services and memorials.